



## Seine Maritime

Madame la Présidente,

Les élus en CTL ont reçu une 2ème convocation, suite au boycott de toutes les Organisations Syndicales du CTL du 01 octobre.

Vous savez que le CTR du 28/09/2015 s'est terminé par un clash. La rupture du dialogue social est désormais avérée entre la Direction Générale et les représentants nationaux des Organisations Syndicales.

Au niveau local, nous n'avions pas été informés que le département était également expérimentateur en matière de rupture de dialogue social. Force est de constater que c'est une réussite totale !!!

Les élus de certaines Organisations Syndicales vous ont adressé un courrier expliquant les raisons de leur mécontentement et de leur absence au CTL du 1<sup>er</sup> octobre.

Vous avez répondu à leurs secrétaires départementaux.

Malheureusement, nous constatons qu'il s'agit une fois de plus de non réponses.

Dans ces conditions, tous les élus en CTL vous informent qu'ils ne siégeront pas à cette séance.

Rouen, le 5 octobre 2015.  
Les élus en CTL de Seine-Maritime.